

PARCOURS EPS

Professeur des lycées et collèges en éducation physique et sportive

2018
2019

MASTER MEEF Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
Mention Second degré

Modalités de la formation : présentiel

Débouchés possibles

Cette formation ouvre aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation dans le champ des pratiques physiques et notamment à celui d'enseignant d'EPS dans les établissements scolaires du 2nd degré, collèges et lycées ; éventuellement au métier de professeur de la ville de Paris en EPS intervenant dans l'enseignement scolaire du 1^{er} degré.

Concours préparés

Concours externe du CAPEPS et du CAFEP-CAPEPS (tous les ans)
Pour plus de détails sur les épreuves du concours, les inscriptions et les rapports de jurys, consultez le site du ministère de l'éducation nationale à l'adresse : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html>
Concours de professeurs de la ville de Paris en EPS (tous les 2 ans)

Équipe de recherche d'appui

Université Paris-Sud
Laboratoire CIAMS - Complexité, innovation et activités motrices et sportives.

Présentation générale

Le master MEEF 2nd degré parcours EPS, organisé en 4 semestres, a pour but de former les étudiants au métier d'enseignant d'EPS et poursuit donc les objectifs suivants :

- compléter la culture scientifique disciplinaire STAPS nécessaire à un enseignant d'EPS en collège et lycée, par l'approfondissement des connaissances en sciences de la vie, en sciences humaines et en sciences sociales, éclairant la motricité humaine, les pratiques physiques, les pratiquants et les cultures sportives ;
- développer des compétences et des connaissances pratiques, technologiques et didactiques dans les différentes Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) enseignées en EPS ;
- comprendre le métier d'enseignant dans son environnement professionnel, appréhender la diversité des publics scolaires, et construire progressivement une véritable professionnalité à travers des stages en milieux scolaires diversifiés et l'analyse de ces expériences pédagogiques ;
- préparer efficacement les épreuves du concours national de recrutement du CAPEPS externe.

L'année de master 1 associe des enseignements disciplinaires, didactiques, pédagogiques ainsi que des stages en milieu scolaire en pratique accompagnée, à une préparation aux épreuves du concours du CAPEPS.

L'année de master 2 classique vise à accompagner les étudiants dans la construction de leur première expérience professionnelle d'enseignants d'EPS en pleine responsabilité. Les étudiants, reçus au concours du CAPEPS et à la première année de master MEEF, obtiennent le statut de fonctionnaires stagiaires, payés à plein temps et formés en alternance durant l'année de master 2 : à mi-temps dans un établissement scolaire du 2nd degré (10 h/semaine) et à mi-temps en formation à l'université. À ce titre, ils sont suivis à la fois par un tuteur du terrain professionnel et par un tuteur universitaire.

Un master 2 cursus adapté est proposé aux étudiants ayant été reçus au master 1^{re} année et ayant échoué au CAPEPS, afin de leur permettre de préparer à nouveau ce concours tout en développant leurs expériences professionnelles, à travers notamment un enseignement de Connaissance du métier et un stage en pratique accompagnée.

Programme du master

Master 1

→ Semestre 1

UE 11 • Construction des compétences de l'enseignant d'EPS - 90 h - 10 ECTS

UE 12 • Connaissances scientifiques, historiques, épistémologiques sur l'EPS et son enseignement
200 h - 20 ECTS

→ Semestre 2

UE 21 • Construction d'expériences du métier et connaissance du métier d'enseignant d'EPS + stage
59 h - 8 ECTS

UE 22 • Connaissances scientifiques, historiques, épistémologiques sur l'EPS et son enseignement
90 h - 8 ECTS

UE 23 • Conception de l'enseignement de l'EPS - 70 h - 7 ECTS

UE 24 • Enseigner les APSA en EPS - 70 h - 7 ECTS

Contacts

Responsables du parcours

Université d'Évry - Val d'Essonne

M1 : Jean-Luc Sage - jeanlucsage91@gmail.com

M2 : Laetitia Trottoin - laetrot@live.fr

Secrétariat : Éric Berthaud

Tél. 01 69 47 74 57 - eric.berthaud@univ-evry.fr

Université Paris Nanterre

Raphaël Dolleans - rdolleans@parisnanterre.fr

Julie Demeslay - j.demeslay@parisnanterre.fr

Philippe Vanwallegem - p.vanwall@parisnanterre.fr

Secrétariat : Aurélie Juliana

Tél. 01 40 97 76 91 - ajuliana@parisnanterre.fr

Université Paris-Sud

Pia Henaff-Pineau - pia.henaff-pineau@u-psud.fr

Yann Beudaert - yann.beudaert@u-psud.fr

Yves Calvez - yves.calvez@u-psud.fr

Secrétariat : Cécile Mauceri

Tél. 01 69 15 62 87 - cecile.mauceri@u-psud.fr

Responsable académique :

Pia Henaff-Pineau

pia.henaff-pineau@u-psud.fr

Adresses des lieux de formation

Université d'Évry - Val d'Essonne

Boulevard François Mitterrand

Bâtiment Mauperthuis

91025 Évry cedex

Université Paris Nanterre

UFR STAPS, bâtiment S

200 avenue de la république

92001 Nanterre

Université Paris-Sud

UFR STAPS, bâtiment 335

Rue Pierre de Coubertin

91405 Orsay cedex

Master 2

→ Semestre 3

UE 31 • Construction des compétences de l'enseignant d'EPS - 98 h - 15 ECTS

UE 32 • Construction d'expérience du métier et recherche + stage - 44 h - 15 ECTS

→ Semestre 4

UE 41 • Construction des compétences de l'enseignant d'EPS - 54 h - 8 ECTS

UE 42 • Construction d'expérience du métier et recherche - stage + mémoire - 40 h - 22 ECTS

Conditions d'admission

Master 1 - Critères principaux de choix : types de licences recommandées, EC/UE examinées prioritairement, expérience

- Licence mention STAPS obligatoire
- Spécialité Éducation et motricité 2nd degré recommandée
- Qualité du parcours de licence examinée : niveau, mention, rapidité
- EC/UE examinés prioritairement :
 - EC/UE liées aux fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS (Écrit 1 CAPEPS)
 - EC/UE liées à l'approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS dans le 2nd degré (Écrit 2 CAPEPS)
 - EC/UE liées aux analyses de pratiques de stage et analyses didactiques de l'EPS
 - éventuellement UE/EC préparatoires aux exigences du master MEEF et du CAPEPS externe
- Expériences professionnelles et/ou professionnalisantes souhaitées : stages en milieu scolaire, EAP, expériences d'encadrement et d'intervention hors des stages du cursus universitaire.

Master 2

En master 2 classique : être titulaire de la première année de master MEEF parcours EPS (ou selon avis de la commission pédagogique titulaire d'un master ou autre diplôme équivalent) et lauréat du CAPEPS (ou CAFEP-CAPEPS), ou titulaire d'un master (ou autre diplôme équivalent) et lauréat de l'agrégation d'EPS.

En master 2 cursus adapté : être titulaire de la première année de master MEEF parcours EPS sans être lauréat du concours.